



## Contenu du questionnaire

---

<b>1. Composition du foyer .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Renoncement aux soins .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Situation socioprofessionnelle .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Couverture sociale .....</b>	<b>12</b>
Le régime de l'Assurance maladie.....	12
Motifs de prise en charge à 100 %, pour tout ou partie des soins.....	14
<i>Affections de longue durée (ALD) .....</i>	<i>14</i>
Revenu de solidarité active.....	15
Couverture maladie universelle (CMU) .....	15
<i>Bénéficiaires de la CMU.....</i>	<i>15</i>
<i>Non-bénéficiaires de la CMU.....</i>	<i>18</i>
Couverture complémentaire (mutuelle) .....	19
<i>Personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire .....</i>	<i>20</i>
<i>Personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire..</i>	<i>21</i>
<i>Questions sur le contrat de mutuelle.....</i>	<i>22</i>
<b>5. Épisodes de vie .....</b>	<b>23</b>
<b>6. Logement.....</b>	<b>24</b>

## 1. Composition du foyer

### 1.1. De combien de personnes se compose votre foyer, y compris vous-même ?

Enquêteur : Un étudiant qui revient tous les week-ends est compté dans le foyer. En cas de garde partagée pour des parents séparés, comptabiliser les enfants s'ils passent au moins la moitié du temps dans le foyer enquêté. Ne pas les comptabiliser s'ils y passent moins de temps, par exemple simplement les week-ends ou les vacances.

Pour chaque personne résidant dans le logement, un **numéro d'ordre individuel** est attribué et les questions suivantes sont posées :

#### 1.1.1. Prénom

#### 1.1.2. Sexe

#### 1.1.3. Date de naissance

#### 1.1.4. (si âge > 15 ans) [Prénom] vit-il (elle) en couple ACTUELLEMENT ?

Enquêteur :

- Couple = deux personnes mariées, pacées, concubines qui vivent sous le même toit.

- Si le conjoint vit en institution (hôpital long séjour, maison de retraite, prison...), il ne s'agit pas d'un couple ;

- Si le conjoint vit dans un autre logement pour des raisons professionnelles (lieu de travail éloigné), alors il s'agit d'un couple.

#### 1.1.5. (si âge > 15 ans) Quel est l'état matrimonial de [Prénom] ?

- 1 Marié(e), pacé(e)
- 2 Divorcée, séparée
- 3 Veuf/veuve
- 4 Vit maritalement ou en concubinage
- 5 Célibataire
- 6 Conjoint en institution (hôpital long séjour, maison de retraite, prison,...)
- 7 Ne sait pas
- 8 Refus

#### 1.1.6. Quel est le lien de [Prénom] avec [Prénom du bénéficiaire] ?

- 1 Conjoint, concubin
- 2 Enfant
- 3 Père, mère
- 4 Frère, sœur
- 5 Grand-parent
- 6 Petit-enfant
- 7  **Qui sont les parents de [Prénom] ?**
  - 1 Personne du foyer
  - 2 Personne hors foyer ou décédée
- 7 Beau-fils, belle-fille (au sens enfant du conjoint)
- 8 Beau-père, belle-mère (au sens de conjoint du père ou de la mère)
- 9 Demi-frère, demi-sœur ou enfant du beau-parent
- 10 Gendre, belle-fille, beau parent (au sens conjoint des enfants ou père/mère du conjoint)
- 11 Neveu, nièce
- 12  **Qui sont les parents de [Prénom] ?**
  - 1 Personne du foyer
  - 2 Personne hors foyer ou décédée
- 12 Beau-frère, belle-sœur

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 13 Cousin, cousine, oncle, tante
- 14 Enfant en famille d'accueil
- 15 Autre lien familial. Précisez.
- 16 Ami(e)
- 17 Autre lien non familial. Précisez.
- 18 Ne sait pas
- 19 Refus

1.1.7. (si [Prénom] a un conjoint autre que le bénéficiaire)  
De qui [Prénom] est-il/elle le conjoint ?

## 2. Renoncement aux soins

2.1. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de renoncer, pour vous-même, à certains soins pour des raisons financières ?

1 Oui

↳ 2.1.1. A quels soins avez-vous renoncé pour des raisons financières ?  
(3 réponses possibles)

Enquêteur : Ne pas citer. Relancer pour obtenir au maximum 3 réponses : « Avez-vous renoncé à un autre soin ? ».

- 01 Dentier
- 02 Couronne, bridge, implant dentaire
- 03 Soins de gencives ou soins parodontaux
- 04 Autre soin dentaire
- 05 Lunettes (verres, montures, lentilles)

Pour chaque soin (1 à 5)

↳ Avez-vous renoncé à [nom du soin]...

Enquêteur : Il s'agit là d'identifier si la personne a renoncé :

- à des soins que le professionnel de santé lui a proposé et qu'elle n'était pas en mesure de payer ;
- à consulter le professionnel de santé de peur de se voir prescrire des soins qu'elle ne pense pas être en mesure de payer.

- 1 À la suite d'une consultation
- 2 Sans même avoir consulté
- 06 Prothèse auditive
- 07 Consultations, visites et soins de spécialiste
  - ↳ Précisez
    - 1 Chirurgien
    - 2 Dermatologue, vénérologue
    - 3 Gynécologue
    - 4 ORL
    - 5 Phlébologue
    - 6 Rhumatologue
    - 7 Autre spécialiste. Précisez.
- 07 Consultations, visites et soins de généraliste
- 08 Radios et autres examens d'imagerie
- 09 Pharmacie non remboursable
- 10 Pharmacie remboursable
- 12 Kinésithérapie, massages

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- <sub>13</sub> Analyses de laboratoire
- <sub>11</sub> Cure thermale
- <sub>12</sub> Autres (3 réponses possibles)
- <sub>13</sub> Aucun soin
- <sub>14</sub> Ne sait pas

**2.1.2.** (Pour chaque soin) Avez-vous renoncé définitivement à ce soin [nom du soin] ou l'avez-vous reporté dans le temps ?

- <sub>1</sub> Renoncé
- <sub>2</sub> Reporté
- <sub>3</sub> Ne sait pas

<sub>1</sub> Non

### 3. Situation socioprofessionnelle

L'état de santé pouvant être lié aux conditions de travail, je vais maintenant vous poser quelques questions sur l'activité de [Prénom].

[Les questions suivantes sont posées à tous les membres du foyer identifiés dans la composition du foyer].

**3.1.** Quelle est actuellement la situation de [Prénom] vis-à-vis du travail ? Est-il(elle)...

Enquêteur :

- Les personnes en congé maladie de moins de 6 mois, en apprentissage ou en stage de 6 mois ou plus doivent être classées en « Actif travaillant actuellement ».
- Une personne qui aide « actuellement » une personne de la famille dans son travail sans être rémunérée doit être classée en « Actif travaillant actuellement ».
- Citez si nécessaire, jusqu'à ce que la personne vous arrête. Attention à bien distinguer retraite et préretraite, ainsi qu'activité et inactivité pour « Autres ».

Les réponses sont présentées en modules :

- **En emploi** → Section 3.2, ci-dessous.
- **Ne travaille pas actuellement** → Section 3.8, p. 9.
- **En poursuite d'études ou non scolarisé** → Section 3.10, p. 12.
- **Ne sait pas / refus** → Section 3.11, p. 12.

#### 3.2. EN EMPLOI

- <sub>1</sub> Actif travaillant actuellement
- <sub>2</sub> Actif en congé maladie (de 6 mois à 3 ans)
  - ↳ **3.2.1.** Quelle est la maladie qui en est à l'origine ?
- <sub>3</sub> Actif en congé maternité (question non posée aux hommes)
- <sub>4</sub> Actif en congé parental
  - ↳ **3.2.2.** Êtes-vous rémunéré pendant ce congé ?  
Oui / Non / Ne sait pas
  - 3.2.3.** Quelle est la durée de ce congé ?
  - 3.2.4.** Pensez-vous reprendre votre activité à l'issue de ce congé ?  
Oui / Non / Ne sait pas
- <sub>5</sub> Autre situation active. Précisez.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

**Questions posées à toutes les personnes en emploi** (modalités 1 à 5 de la question 3.2, page 5.)

### 3.3. Dans son emploi, [Prénom] est-il(elle) :

Enquêteur :

- Citez si nécessaire jusqu'à ce que la personne vous arrête.

- Les salariés de La Poste doivent être considérés comme salariés d'une entreprise privée

- Si plusieurs situations, prendre l'activité qui prend le plus de temps, et à défaut celle la plus rémunératrice.

- 1 Salarié(e) de l'État ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 2 Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 3 Salarié(e) de la Sécurité sociale  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 4 Salarié(e) d'une entreprise publique nationalisée  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 5 Salarié(e) d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 6 Salarié(e) d'un particulier ?  
 [Passer à la question 3.3.1.](#)
- 7 Il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?  
 [Passer à la question 3.3.8.](#)
- 8 Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?  
 [Passer à la question 3.3.11.](#)
- 9 Indépendant(e) ou à son compte ?  
 [Passer à la question 3.3.11.](#)

**Questions posées aux SALARIÉS** (modalités 1 à 6 de la question 3.3, page 6.)

#### 3.3.1. Quel est le type de contrat de [Prénom] ?

Enquêteur : Citez.

- 01 Contrat à durée indéterminée (CDI, titulaire de la fonction publique)
- 02 Contractuel, vacataire
- 03 Intérimaire ou intermittent
- 04 Contrat d'accueil pour les assistantes maternelles
- 05 Contrat d'insertion aidé - Contrat Unique d'Insertion - CUI-CAE, CUI-CIE, SEJE...
- 06 Contrat d'apprentissage, de professionnalisation
- 07 Stagiaire
- 08 Contrat saisonnier, contrat de vendange
- 09 Contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois
- 10 Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou moins
- 11 Autre type de contrat. Précisez.
- 12 Ne sait pas
- 13 Refus

#### 3.3.2. Pour [Prénom], s'agit-il d'un emploi...

- 1 À temps complet
- 2 À temps partiel choisi

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

3 À temps partiel non choisi

4 Ne sait pas

### 3.3.3. [Prénom] craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?

Enquêteur : Si la personne a des difficultés à répondre, vous pouvez reformuler de la manière suivante : « craignez-vous de perdre votre emploi actuel pour des raisons économiques d'ici un an ? »

Oui / Non / Ne sait pas

### 3.3.4. Combien d'heures [Prénom] travaille par semaine, hors trajet ?

Enquêteur : On parle de la durée théorique ou contractuelle (celle inscrite sur le contrat de travail). Une personne qui travaille 39 h chaque semaine mais qui bénéficie de RTT a une durée de travail contractuelle inférieure à 39 h, le plus souvent égale à 35 h.

### 3.3.5. Dans son emploi, [[Prénom] est-il(elle) classé(e) comme...

Enquêteur : Citez.

#### Items proposés aux salariés du privé :

1 Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?

2 Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?

3 Employé(e) de bureau, de commerce, agents de service, aide-soignantes, gardiennes d'enfants ?

4 Technicien, dessinateur, VRP ?

5 Profession, intermédiaire, Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale ?

6 Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?

7 Directeur général, adjoint direct au directeur ?

#### Items proposés aux salariés de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics :

1 Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?

2 Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?

3 Personnel de catégorie C ou D ou assimilé de la fonction publique ? (dont agents de services, aide-soignantes ou autres)

4 Technicien(ne) ?

5 Personnels de catégorie B ou assimilé de la fonction publique ? (dont instituteur, assistante sociale, infirmière et autres)

6 Personnel de catégorie A ou assimilé de la fonction publique (dont professeur) ?

**Passer à la question 3.4 SAUF les salariés d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association** (5<sup>e</sup> modalité de la question 3.3, page 6.).

### 3.3.6. Quel est le nombre de salariés dans l'entreprise qui emploie [Prénom] dans son emploi ?

Enquêteur : pour les entreprises qui comptent plusieurs établissements, il s'agit du nombre de salariés dans l'ensemble des établissements de l'entreprise en France

1 Moins de 10

2 De 10 à 19

3 De 20 à 49

4 De 50 à 99

5 De 100 à 249

6 De 250 à 499

7 500 et plus

8 Ne sait pas

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

### 3.3.7. Quel est le secteur d'activité de l'entreprise qui emploie [Prénom] dans son emploi ?

Enquêteur : Citer tous les items.

- 1 Agriculture, sylviculture, pêche
- 2 Industrie
- 3 Construction
- 4 Commerce et services
- 5 Autre secteur (Préciser)
- 6 Ne sait pas

Passer à la question 3.4

### Questions posées aux PERSONNES AIDANT UN MEMBRE DE LEUR FAMILLE SANS ÊTRE RÉMUNÉRÉ [modalité 7 de la question 3.3, page 6.] :

#### ↪ 3.3.8. La personne que [Prénom] aide, appartient-elle au foyer ?

- 1 Oui. De qui s'agit-il ? [liste des prénoms]
- 2 Non

#### 3.3.9. [Prénom] fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas

#### 3.3.10. Combien de salariés la personne aidée par [Prénom] emploie-t-il(elle) ?

Passer à la question 3.4.

### Questions posées aux CHEFS D'ENTREPRISE et aux INDÉPENDANTS [modalités 8 et 9 de la question 3.3, page 6.] :

#### ↪ 3.3.11. Combien de salariés [Prénom] emploie-t-il(elle) ?

#### 3.3.12. [Prénom] craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?

Enquêteur : Si la personne a des difficultés à répondre, vous pouvez reformuler de la manière suivante : « Craignez-vous de perdre votre emploi actuel pour des raisons économiques d'ici un an ? »

Oui / Non / Ne sait pas

Passer à la question 3.4.

### Questions posées aux personnes qui travaillent, à celles qui ne travaillent pas mais qui ont travaillé et aux veuves inactives n'ayant jamais travaillé

#### 3.4. Quel [est/était] l'intitulé de la [profession/dernière profession] de [[Prénom]/du conjoint de [Prénom]/de la personne que [Prénom] [aide/aidait]] ?

Enquêteur :

- Indiquer en clair un intitulé concis. Ne pas utiliser de libellés génériques ou d'abréviations ;

- Si plusieurs situations, prendre l'activité qui prend le plus de temps, et à défaut celle la plus rémunératrice.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

### 3.5. Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?

Enquêteur :

- Faites un descriptif de la profession ;
- Indiquez en clair en relancant sur le statut, la qualification et le secteur d'activité.

### 3.6. [Prénom] poursuit-il(elle) actuellement des études ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

↳ 3.6.1. À quel âge [Prénom] a-t-il quitté l'école ?

### 3.7. Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par [Prénom] ? [Citez si nécessaire jusqu'à ce que la personne vous arrête]

Enquêteur :

- Si études en cours, coder le niveau actuel ;
- Pour les personnes ACTUELLEMENT au collège, coder brevet des collèges ;
- Pour les personnes ACTUELLEMENT au lycée, coder le baccalauréat préparé ou bac sans précision ;
- Si diplôme étranger, trouver un équivalent parmi les diplômes français ;
- Ne pas prendre en compte les formations professionnelles.

- <sub>1</sub> Aucun diplôme

↳ 3.7.1. Quel est le niveau d'études de [Prénom] ?

Enquêteur : Si études en cours, coder le niveau actuel.

- <sub>1</sub> Pas de scolarisation  
<sub>2</sub> Scolarité en maternelle  
<sub>3</sub> Scolarité en école primaire  
<sub>4</sub> Scolarité au collège (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>)  
<sub>5</sub> Scolarité au-delà du collège  
<sub>6</sub> Formation pour personne en situation de handicap  
<sub>7</sub> Autre (précisez)  
<sub>8</sub> Ne sait pas
- <sub>2</sub> CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau  
<sub>3</sub> Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau  
<sub>4</sub> CAP, BEP ou diplôme de ce niveau  
<sub>5</sub> Baccalauréat technologique (séries ST2S, STI, STL, STG, anciennement F, G, H...) ou professionnel ou diplôme de ce niveau dont BT et BTA...  
<sub>6</sub> Baccalauréat général (séries ES, L, S ou anciennement A, B, C, D, E), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau  
<sub>7</sub> Baccalauréat sans autre précision  
<sub>8</sub> Diplôme de niveau Bac+2 (1<sup>er</sup> cycle universitaire, Deug, BTS, DUT...)  
<sub>9</sub> Diplôme de niveau supérieur à Bac+2 (2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, Master 1 ou 2, licence, maîtrise ou DESS, diplôme d'ingénieur, de grande école...)  
<sub>10</sub> Autre  
<sub>11</sub> Ne sait pas

Passer à la partie 4. Couverture sociale p. 12.

### 3.8. NE TRAVAILLE PAS ACTUELLEMENT

- <sub>1</sub> Retraité(e)

↳ 3.8.1. À quel âge [Prénom] a-t-il pris sa retraite ?

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

Si âge < 50 ou > 65, relancer : Vous avez commencé à percevoir votre retraite en [2010-(âge actuel - âge retraite)] ?

- 1 Oui, confirmation de l'âge de départ à la retraite
- 2 Non, modification de l'âge de départ à la retraite
- 2 Pré-retraité(e) ou congé de fin d'activité
- 3 Chômeur (à la recherche d'un emploi, inscrit ou non à Pôle emploi)
  - ↳ 3.8.2. Si [Prénom] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?  
Oui / Non / Ne sait pas
- 4 Femme / homme au foyer
  - ↳ 3.8.3. Si [Prénom] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?  
Oui / Non / Ne sait pas
- 5 Inactif avec pension d'invalidité
  - ↳ 3.8.4. Quelle est la maladie qui en est à l'origine ?
- 6 Autre situation. Précisez
  - ↳ 3.8.5. Si [Prénom] ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?  
Oui / Non / Ne sait pas

Questions posées aux personnes qui ne travaillent pas (modalités 1 à 6 de la question 3.8, page 9.)

3.9. [Prénom] a-t-il(elle) déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

- 1 Oui
  - ↳ 3.9.1. Depuis quand a-t-il(elle) cessé de travailler ?
    - 1 Moins de 6 mois
    - 2 De 6 mois à moins d'un an
    - 3 De 1 an à moins de 2 ans
    - 4 De 2 ans à moins de 3 ans
    - 5 De 3 ans à moins de 5 ans
    - 6 De 5 ans à moins de 10 ans
    - 7 10 ans et plus
    - 8 Ne sait pas
    - 9 Refus
  - 3.9.2. Dans son dernier emploi, [[Prénom] était-il(elle) :
    - 1 Salarié(e) de l'État ?  
↳ Passer à la question 3.9.4.
    - 2 Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?  
↳ Passer à la question 3.9.4.
    - 3 Salarié de la Sécurité sociale  
↳ Passer à la question 3.9.4.
    - 4 Salarié d'une entreprise publique nationalisée  
↳ Passer à la question 3.9.4.
    - 5 Salarié(e) d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?  
↳ Passer à la question 3.9.4.
    - 6 Salarié(e) d'un particulier ?  
↳ Passer à la question 3.9.4.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 7 Il aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré

↳ **Combien de salariés [Prénom] employait-t-il(elle) ?**  
**[Prénom] fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?**

Oui / Non / Ne sait pas

**Passer à la question 3.4.**

- 8 Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?

↳ **Combien de salariés [Prénom] employait-t-il(elle) ?**

**Passer à la question 3.4.**

- 9 Indépendant(e) ou à son compte ?

↳ **Combien de salariés [Prénom] employait-t-il(elle) ?**

**Passer à la question 3.4.**

2 Non

↳ **3.9.3.**

**[Uniquement aux veuves inactives n'ayant jamais travaillé] Le conjoint de [Prénom] était-il :**

- 01 Salarié de l'État ?

→ **Passer à la question 3.9.4.**

- 02 Salarié d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?

→ **Passer à la question 3.9.4.**

- 03 Salarié de la Sécurité sociale

→ **Passer à la question 3.9.4.**

- 04 Salarié d'une entreprise publique nationalisée

→ **Passer à la question 3.9.4.**

- 05 Salarié d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association ?

→ **Passer à la question 3.9.4.**

- 06 Salarié d'un particulier ?

→ **Passer à la question 3.9.4.**

- 07 Il aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré

↳ **Combien de salariés le conjoint de [Prénom] employait-t-il(elle) ?**

- 08 Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?

↳ **Combien de salariés le conjoint de [Prénom] employait-il(elle) ?**

- 09 Indépendant(e) ou à son compte ?

↳ **Combien de salariés le conjoint de [Prénom] employait-il(elle) ?**

- 10 Sans objet (conjoint n'ayant jamais travaillé, invalide...)

**Questions posées à tous les anciens salariés et aux veuves inactives qui n'ont jamais travaillé** (modalités 1 à 6 de la question 3.9.2)

↳ **3.9.4.**

**Dans son dernier emploi, [[Prénom] était-il(elle) classé(e) comme...**

Enquêteur : citez.

**Items proposés aux salariés du privé :** voir question 3.3.5, page 7.

Items proposés aux salariés de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics : voir question 3.3.5, page 7.

**Passer à la question 3.4**

**SAUF les anciens salariés d'une entreprise privée, d'un artisan, d'une association**

(Modalité 5 de la question 3.3, page 6.)

↳ **3.9.5. Quel était le nombre de salariés dans l'entreprise qui employait [Prénom] au moment de son départ ?**

Enquêteur : pour les entreprises qui comptent plusieurs établissements, il s'agit du nombre de salariés dans l'ensemble des établissements de l'entreprise en France

Items de réponse : voir question 3.3.6, page 7.

**3.9.6. Quel était le secteur d'activité de l'entreprise qui employait [Prénom] au moment de son départ ?**

Enquêteur : Citer tous les items.

Items de réponse : voir question 3.3.7, page 8.

**Passer à la question 3.4.**

**3.10. EN POURSUITE D'ÉTUDES OU NON SCOLARISÉ**

<sub>1</sub> Etudiant, enfant scolarisé

↳ **3.10.1. Quel est le diplôme préparé par [Prénom] ? [Citez si nécessaire jusqu'à ce que la personne vous arrête]**

Items de réponse : voir question 3.7.1 p. 9.

<sub>2</sub> Enfant non scolarisé, bébé

**3.11. NE SAIT PAS/REFUS**

<sub>1</sub> Ne sait pas

<sub>2</sub> Refus

**Passer à la question 3.6.**

**4. Couverture sociale**

**Le régime de l'Assurance maladie**

Nous allons maintenant parler de la couverture sociale des membres de votre foyer.

[Questions posées à tous les membres du foyer identifiés dans la partie Composition du foyer]

**4.1. [Prénom] est-il(elle) protégé par l'Assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?**

Enquêteur : Citer. Un enfant de moins de 16 ans est obligatoirement ayant droit sauf cas d'enfant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Une personne active est normalement assurée et non ayant-droit.

<sub>1</sub> Oui, car il(elle) travaille ou perçoit des indemnités de chômage, est étudiant(e), retraité(e), veuf(ve) de pensionné, invalide ou bénéficiaire de la CMU...

↳ **4.1.1. Quel est le régime de Sécurité sociale de [Prénom] ?**

Enquêteur : Citer.

- Régimes rattachés : étudiant, fonctionnaires, médecins conventionnés, CMU de base...

- Pour les personnes qui cotisent à plusieurs régimes de Sécurité sociale, prendre celui auquel elles envoient le plus fréquemment leurs demandes de remboursement.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- Le régime Alsace-Moselle n'est pas un régime d'assurance maladie. Si la personne le mentionne, il faut s'efforcer de savoir si elle est au régime général des salariés, au régime des travailleurs indépendants (RSI), au régime agricole (MSA) ou à un autre régime.

- 1 Le régime général des travailleurs salariés (Cnamts) ou un régime rattaché au régime général
- 2 Un régime agricole : MSA, AMEXA, ASA, GAMEX, AAEXA
- 3 Un régime de travailleurs indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales) : RSI ex-CANAM ou AMPI, RAM
- 4 EDF-GDF
- 5 Un régime à l'étranger
- 6 Un autre régime
- 7 Ne sait pas

2 Oui, car il(elle) est ayant-droit d'une personne qui vit avec lui(elle), dans ce foyer.

↳ 4.1.2. De qui est-il(elle) ayant-droit ? [liste des prénoms]

3 Oui, car il(elle) est ayant-droit d'une personne ne vivant pas avec elle dans ce foyer.

↳ 4.1.3. Quel est le régime de Sécurité sociale de [Prénom] ?

Consignes identiques à celles de la question 4.1.1

- 1 Le régime général des travailleurs salariés (Cnamts) ou un régime rattaché au régime général
- 2 Un régime agricole : MSA, AMEXA, ASA, GAMEX, AAEXA
- 3 Un régime de travailleurs indépendants (artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales) : RSI ex-CANAM ou AMPI, RAM
- 4 EDF-GDF
- 5 Un régime à l'étranger
- 6 Un autre régime
- 7 Ne sait pas

4 Non

↳ 4.1.4. Êtes-vous bien sûr que [Prénom] n'est pas protégé par l'Assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

- 1 Oui, je suis sûr qu'il/elle n'est pas protégé(e)
- 2 Non, il/elle est protégé(e)

5 Ne sait pas

↳ 4.1.5. [Prénom] a-t-il une carte Vitale ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sait pas

Question cohérence pour les personnes en activité (« 3.2. EN EMPLOI », page 5) mais n'étant pas assurées à la Sécurité sociale ou seulement en qualité d'ayant droit (question 4.1).

**4.2.** Vous m'avez dit que [Prénom] est ayant droit et [activité]. Normalement son emploi fait qu'il devrait être lui(elle)-même assuré(e) à la Sécurité sociale ? Pourquoi est-il/elle seulement ayant droit ?

**4.3.** Vous m'avez dit que [Prénom] est [activité], ce qui normalement lui garantit un droit à la Sécurité sociale ? Pourquoi n'en bénéficie-t-il(elle) pas ?

1 Il/elle ne travaille pas assez d'heures

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 2 Pour une autre raison (précisez)
- 3 C'est une erreur, il/elle est lui-même/elle-même protégé(e) par l'Assurance maladie de la sécurité sociale [retour à la question précédente]
- 4 C'est une erreur, il/elle est inactif ou au chômage [erreur à la question sur la situation professionnelle (question 3.1)]

### Question cohérence pour les personnes de moins de 16 ans (question 1.1.3) assurées à la Sécurité sociale en qualité de bénéficiaire (question 4.1).

#### 4.4. Habituellement, les enfants de moins de 16 ans sont ayant droit d'un des adultes dont ils sont à la charge. Etes-vous sûr que [Prénom] est lui-même protégé par l'Assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?

- 1 Oui, j'en suis sûr
- 2 C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne qui vit avec lui/elle dans ce foyer [retour à la question précédente]
- 3 C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne ne vivant pas ici avec lui/elle [retour à la question précédente]
- 4 Ne sait pas

### Motifs de prise en charge à 100 %, pour tout ou partie des soins

Nous allons maintenant parler des problèmes de santé des membres de votre foyer.

[Questions posées à tous les membres du foyer identifiés dans la partie Composition du foyer].

### Affections de longue durée (ALD)

#### 4.5. [Prénom] a-t-il (elle) une affection de longue durée, appelée aussi ALD, pour laquelle ses soins sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?

Enquêteur : => Les cancers sont des ALD qui donnent droit à une prise en charge à 100 %

=> Le diabète ou l'hypertension sont également des ALD qui peuvent donner droit à une prise en charge à 100 % selon leur gravité.

=> Il existe une trentaine d'ALD. En général, les personnes ayant une affection de longue durée le savent, car elles ont des ordonnances bi-zones. Nous allons maintenant parler des problèmes de santé des membres de votre foyer.

- 1 Oui
  - ↳ 4.5.1. Pour quel(s) maladie(s) ou problème(s) de santé [Prénom] est-il(elle) pris(e) en charge à 100 % ?

Enquêteur : On parle ici de la maladie prise en charge à 100 % dans le cadre de l'affection de longue durée (ALD) dont il souffre.

- 2 Non

#### 4.6. [si ALD : « En dehors de l'ALD », [Prénom] est-il(elle) pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale pour une autre raison [par exemple invalidité, rente accident du travail, grossesse, handicap ...]?

Enquêteur : Ne pas confondre avec le fait d'avoir une couverture complémentaire (appelé souvent mutuelle).

- 1 Oui
  - ↳ 4.6.1. Pour quelle autre raison [Prénom] est-il pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?

Enquêteur : Ne pas citer.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 1 Titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité  
↳ Précisez pour quel(s) problème(s) de santé [Prénom] est titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité.
- 2 Titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle  
↳ Précisez pour quel(s) problème(s) de santé [Prénom] est titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle.
- 3 Femme enceinte à partir du 6<sup>e</sup> mois, nouveau-né
- 4 Enfant ou adulte handicapé
- 5 CMU (Couverture maladie universelle)
- 6 Autre(s) motif(s) (AME, pension militaire, autres...)?  
↳ Précisez pour quel(s) autre(s) motif(s) [Prénom] est pris en charge à 100 % ?
- 7 Ne sait pas

- 2 Non
- 3 Ne sait pas

### Revenu de solidarité active

#### 4.7. Des personnes de votre foyer perçoivent-elles le Revenu de solidarité active (RSA) ?

- 1 Oui, le RSA « socle » pour les personnes qui ne travaillent pas, ex. : RMI  
↳ Lesquelles ?
- 2 Oui, le RSA « activité » en complément d'un revenu d'activité  
↳ Lesquelles ?
- 3 Non
- 4 Ne sait pas

### Couverture maladie universelle (CMU)

#### 4.8. Actuellement, avez-vous la CMU appelée aussi couverture maladie universelle ?

La CMU, appelée aussi CMU-C propose gratuitement une couverture en plus de la Sécurité sociale pour les personnes dont les ressources sont faibles. Si vous avez la CMU, vous n'avancez pas d'argent quand vous allez chez le médecin. Il est payé directement par l'Assurance maladie.

- 1 Oui → **Bénéficiaire de la CMU**, ci-dessous.
- 2 Non → **Non-bénéficiaire de la CMU**, p. 18.
- 3 Ne sait pas → Questions 4.12 et 4.13 sans la question 4.13.1.

### Bénéficiaires de la CMU

#### 4.9. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous la CMU ?

- 1 Oui  
↳ 4.9.1. L'année dernière, votre CMU était-elle gérée par le même organisme ?

<sub>1</sub> Oui

<sub>2</sub> Non



**Pourquoi avez-vous changé d'organisme ?**

Remarque : Question ouverte.

<sub>3</sub> Ne sait pas

**4.9.2. Depuis quelle année avez-vous la CMU ?**

**4.9.3. Comment avez-vous su que vous deviez remplir un dossier pour continuer à avoir la CMU ?**

Enquêteur : Citer, plusieurs réponses possibles.

<sub>01</sub> Par le courrier de la caisse d'assurance maladie

<sub>02</sub> Par une brochure, une affiche

<sub>03</sub> En lisant la date de fins de droits sur l'attestation

<sub>04</sub> Par une assistante sociale, un travailleur social (centre communal d'action sociale (CCAS), autres)

<sub>05</sub> Par une association ou un organisme à but non lucratif

<sub>06</sub> Par une personne d'un hôpital

<sub>07</sub> Par un médecin, un autre professionnel de santé

<sub>08</sub> Par un parent, un proche

<sub>09</sub> Parce que vous avez dû payer un professionnel de santé et que vous vous êtes rendu compte que vous n'aviez plus la CMU

<sub>10</sub> Autre. Précisez.

<sub>11</sub> Vous n'avez pas été informé

<sub>12</sub> Ne sait pas

**4.9.4. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous effectué des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors que si vous n'aviez pas la CMU, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?**

Enquêteur : Un professionnel de santé exerçant « en ville » est un professionnel de santé qui exerce dans un cabinet libéral, c'est-à-dire hors hôpital et centre de santé.

<sub>1</sub> Oui



**Pour quel type de soins ?**

Enquêteur : Plusieurs réponses possibles

<sub>1</sub> Consultation de généraliste

<sub>2</sub> Consultation de spécialiste

<sub>3</sub> Soins dentaires

<sub>4</sub> Actes d'auxiliaires médicaux

<sub>5</sub> Analyses

<sub>6</sub> Radio

<sub>7</sub> Autres. Précisez.

<sub>2</sub> Non

<sub>3</sub> Non concerné, vous n'avez pas effectué de soins dans les 12 derniers mois

<sub>4</sub> Ne sait pas

<sub>2</sub>

Non



**4.9.5. Comment avez-vous obtenu la CMU ?**

Enquêteur : Ne pas citer sauf si la personne ne sait vraiment pas

<sub>1</sub> Démarches faites à l'occasion d'un besoin médical dans le foyer (hospitalisation, lunettes...)

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 2 Dégradation de la situation financière / changement dans le foyer
- 3 Quelqu'un vous a informé sur vos droits
- 4 Autre. Précisez

### 4.9.6. Comment avez-vous été informé de la CMU ?

Enquêteur : Citer – Plusieurs réponses possibles.

- 01 Par la radio, la télévision, les journaux
- 02 Par une brochure, une affiche
- 03 Par une assistante sociale, un travailleur social (Centre communal d'action sociale (CCAS), autres)
- 04 Par une association ou un organisme à but non lucratif
- 05 Par une personne d'un hôpital
- 06 Par un médecin, un autre professionnel de santé
- 07 Par un parent, un proche
- 08 Autre. Précisez.
- 09 Vous n'avez pas été informé
- 10 Ne sait pas

### 4.10. Depuis que vous êtes à la CMU, avez-vous effectué des soins chez un médecin ou un autre professionnel de santé exerçant en ville, alors qu'avant d'avoir la CMU, pour ces soins, vous seriez allé dans un centre de santé gratuit, dans un dispensaire ou à l'hôpital ?

Enquêteur : Un professionnel de santé exerçant « en ville » est un professionnel de santé qui exerce dans un cabinet libéral, c'est-à-dire hors hôpital et centre de santé.

1 Oui

#### 4.10.1. Pour quel type de soins ?

Enquêteur : Plusieurs réponses possibles

- 1 Consultation de généraliste
- 2 Consultation de spécialiste
- 3 Soins dentaires
- 4 Actes d'auxiliaires médicaux
- 5 Analyses
- 6 Radio
- 7 Autres. Précisez.

2 Non concerné, vous n'avez pas effectué de soins depuis que vous êtes à la CMU

3 Non

4 Ne sait pas

### 4.11. (Si le foyer se compose d'une seule personne, passer directement à la 4.11.2)

**Vous m'avez dit que vous bénéficiez de la CMU, quelles sont toutes les personnes de votre foyer qui en bénéficient ?**

La liste des membres du foyer s'affiche à l'écran, l'enquêteur coche les prénoms cités par l'enquêté (les personnes prises en charge à 100 % par la CMU sont déjà cochées).

#### 4.11.1. La CMU peut être gérée soit par la Sécurité sociale, soit par une assurance, une mutuelle ou une caisse de prévoyance. La CMU de [tous les prénoms du foyer] est-elle gérée par un seul et même organisme ?

Oui / Non / Ne sait pas

**4.11.2. Auprès de quel organisme le contrat de [\*] pour la CMU a-t-il été souscrit ?**

\* si oui à Q 4.11.1, les prénoms de tous les membres du foyer sont affichés. Si non, les prénoms s'affichent individuellement et la question est répétée autant de fois que nécessaire

- 1 La Cpm ou Sécurité sociale
- 2 Un organisme figurant sur une liste de 49 mutuelles, assurances, caisses de prévoyance ou courtiers d'assurances
- 3 Un organisme ne figurant pas sur la liste

 **Quel est cet organisme ?**

Sigle et nom complet, coordonnées complètes

- 4 Pas d'autre organisme
- 5 Ne sait pas

**Passer à la question 4.16.**

**Non-bénéficiaires de la CMU**

**4.12. Avez-vous entendu parler de la couverture maladie universelle appelée aussi CMU ?**

- 1 Oui
- 2 Non

**4.13. Vous savez que la Sécurité sociale ne rembourse qu'une partie des frais médicaux. La CMU propose gratuitement une couverture plus élevée que la Sécurité Sociale pour les personnes dont les ressources mensuelles sont faibles. [un exemple est donné en fonction du nombre de personnes dans le foyer<sup>1</sup>]. Pensez-vous y avoir droit ?**

- 1 Oui



**4.13.1. Vous pensez avoir droit à la CMU mais vous ne l'avez pas, pourquoi ?**

Enquêteur : Ne rien suggérer

- 1. Manque d'information sur les droits (pas au courant, ne pensait pas y avoir droit, personne ne m'en a parlé...)
- 2. Difficulté de la démarche (trop compliqué / ne sait pas où s'adresser/ n'ose pas)
- 3. Déjà couvert pas ailleurs (mutuelle ou assurance, 100 % Sécurité sociale)
- 4. Pas intéressé / pas le temps / pas utile
- 5. Démarches en cours / va le faire / y pense
- 6. Demande rejetée
- 7. Autre. Précisez.
- 8. Ne sait pas

- 2 Non

- 3 Ne sait pas

**4.14. (Si le foyer se compose d'une seule personne, passer directement à la 4.14.2) Vous m'avez dit que vous ne bénéficiiez pas de la CMU, d'autres personnes de votre foyer en bénéficient-elles ?**

<sup>1</sup> Seuils arrondis : 606 € pour une personne seule, 909 € pour 2 personnes, 1 091 € pour 3, 1 273 € pour 4, et 242 € par personne supplémentaire.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 1 [Si oui, l'enquêteur coche les prénoms des personnes bénéficiaires de la CMU. (les personnes prises en charge à 100 % par la CMU sont déjà cochées)]

↳ **4.14.1. La CMU peut être gérée soit par la Sécurité sociale, soit par une assurance, une mutuelle ou une caisse de prévoyance. La CMU de [tous les prénoms du foyer] est-elle gérée par un seul et même organisme ?**

Items de réponse : voir question 4.11.1.

**4.14.2. Après de quel organisme le contrat de [\*] pour la CMU a-t-il été souscrit ?**

\* si oui à Q 4.14.1, les prénoms de tous les membres du foyer sont affichés. Si non, les prénoms s'affichent individuellement et la question est répétée autant de fois que nécessaire

Items de réponse : voir question 4.11.2.

- 2 Non, pas d'autre(s) personne(s)

- 3 Ne sait pas

**4.15. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous la CMU ?**

- 1 Oui

↳ **4.15.1. Pourquoi n'avez-vous plus la CMU ?**

Enquêteur : Ne rien suggérer

- 1 Je n'y ai plus droit parce que je gagne trop (augmentation des revenus, dépasse le plafond, assez de ressources, travaille à plein temps, suspension des droits, changement de situation familiale...)
- 2 J'y ai toujours droit mais j'ai obtenu une autre couverture (100 % Sécurité sociale, mutuelle ou assurance)
- 3 Je n'ai pas fait les démarches
- 4 Trop compliqué / pas le temps,
- 5 Plus besoin / pas envie / ça ne marche pas / je n'aime pas...
- 6 Démarche de renouvellement en cours
- 7 Autre. Précisez : ...

- 2 Non

- 3 Ne sait pas

## Couverture complémentaire (mutuelle)

Nous allons maintenant parler de la couverture complémentaire santé souvent appelée mutuelle.

**4.16. [En dehors de la CMU,] quelqu'un dans votre foyer, y compris vous-même, bénéficie-t-il d'une couverture complémentaire, c'est-à-dire d'une mutuelle, d'un contrat d'assurance complémentaire privé ou provenant d'une institution de prévoyance, qui rembourse des soins en plus de la Sécurité sociale ?**

Enquêteur : => Si la personne bénéficie d'une aide à la mutualisation ou du chèque santé (aide versée pour l'acquisition d'une mutuelle aux foyers dont le revenu est légèrement supérieur au seuil d'attribution de la CMU), elle doit répondre OUI à cette question.

- 1 Oui → passer à la question 4.17, « Personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire »

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- <sub>2</sub> Non → passer à la question 4.23, « Personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire »
- <sub>3</sub> Ne sait pas → passer à la question 5.1

### Personnes bénéficiant d'une couverture complémentaire

Dans les questions à venir, nous parlerons de mutuelle pour désigner la couverture complémentaire santé

Nous allons maintenant parler plus précisément des différentes mutuelles qui existent dans votre foyer

#### 4.17. Citez-moi tous les organismes auprès desquels vous-même ou d'autres personnes de votre foyer avez une mutuelle.

Enquêteur : Si plusieurs personnes du foyer sont adhérentes à une même mutuelle, chacun a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de mutuelles qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : Le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex : couples d'enseignants).

Pour cette question, l'enquêteur dispose d'une **liste pré-établie de 49 organismes** (mutuelles, assurances, caisses de prévoyance et courtiers d'assurance).

- <sub>01</sub> Une mutuelle figurant sur la liste
- <sub>02</sub> Une assurance figurant sur la liste
- <sub>03</sub> Une caisse de prévoyance figurant sur la liste
- <sub>04</sub> Un courtier d'assurance figurant sur la liste
  - ↳ **4.17.1. Vous m'avez indiqué un courtier d'assurances, c'est-à-dire un intermédiaire qui souscrit des contrats de mutuelles au bénéfice d'un organisme de mutuelle. Si vous le savez, quelle est la mutuelle auprès de laquelle ce contrat a été souscrit ?**
- <sub>05</sub> Une complémentaire n'appartenant pas à la liste
  - ↳ **4.17.2. Quelle est cette mutuelle ?**  
Enquêteur : Sigle et nom complet, adresse ville et code postal
- <sub>06</sub> La Mutuelle sociale agricole (MSA)
  - ↳ **4.17.3. Êtes-vous bien sûr que c'est la MSA qui vous rembourse la partie complémentaire de vos soins, c'est-à-dire la partie qui n'est pas remboursée par le régime obligatoire ?**
    - <sub>1</sub> Oui
    - <sub>2</sub> Non (retournez corriger la mutuelle)
- <sub>07</sub> Pas d'autre organisme
- <sub>08</sub> Ne sait pas

#### 4.18. (Pour chaque mutuelle déclarée) Quelle est la personne qui est assurée à cette mutuelle, c'est-à-dire qui a souscrit le contrat ? Je ne parle pas des personnes couvertes par cette mutuelle mais bien de la personne qui est assurée

#### 4.19. Cette personne est-elle assurée par l'intermédiaire de son entreprise ?

Oui / Non / Ne sait pas

#### 4.20. Quelles sont toutes les personnes qui bénéficient de cette mutuelle ? (y compris l'assuré)

Possibilité d'ajouter des personnes hors foyer

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

### 4.21. Voulez-vous RAJOUTER une mutuelle qui n'aurait pas été déclarée précédemment ?

Enquêteur : Si plusieurs personnes du foyer sont adhérentes à une même mutuelle, chacune a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de mutuelles qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex. : couples d'enseignants)

- 1 Oui, je rajoute → remonter à la question 4.17.
- 2 Non, je continue normalement

#### Personnes du foyer bénéficiant d'une mutuelle :

**Toutes** → aller à la question 4.24, questions sur le contrat de mutuelle

**Au moins une** → aller à la question 4.22

**Aucune** → aller à la question 4.23.

### Personnes ne bénéficiant pas d'une couverture complémentaire

*Au moins une personne du foyer*

### 4.22. (Pour chaque personne non couverte par une mutuelle)

Êtes-vous bien sûr que [Prénom] n'est pas couvert par une mutuelle ?

- 1 Oui, il/elle n'est pas couvert(e)

↳ **4.22.1. Pourquoi [Prénom] n'est-il/elle pas couvert(e) par une mutuelle ?**

Enquêteur : Ne rien suggérer – Plusieurs réponses possibles – Bien relancer.

- 1 Est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale (dont CMU)
- 2 Souhaiterait être couvert, mais n'en a pas les moyens
- 3 Ne souhaite pas être couvert, n'en n'a pas besoin
- 4 Est en cours d'adhésion
- 5 N'y pense pas, n'a pas le temps de faire les démarches
- 6 Autre
- 7 Ne sait pas

- 2 Non, il/elle est couvert(e)

↳ **4.22.2. Diriez-vous que [prénom]... [Citez]**

- 1 ... est peut-être ayant droit de quelqu'un du foyer  
**De qui [Prénom] est-il ayant droit dans le foyer ?**
- 2 ... est peut-être ayant droit de quelqu'un d'autre  
**Par quelle mutuelle [Prénom] est-il couvert ?**  
(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)
- 3 ... est assurée elle-même à une mutuelle  
**Par quelle mutuelle [Prénom] est-il couvert ?**  
(sigle et nom complet, adresse ville et code postal)
- 4 ... a la CMU [ possibilité de rattrapage]
- 5 Autre  
**Autre façon d'être couvert pour [Prénom] ?**  
Précisez.
- 6 Ne sait pas

- 3 Ne sait pas

**Passer à la question 4.24.**

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

*Aucune personne du foyer*

### 4.23. Pour quelle(s) raison(s) aucune personne de votre foyer n'est assurée par une mutuelle [autre que la CMU] ?

Enquêteur : Ne rien suggérer – plusieurs réponses possibles – Bien relancer.

- 1 Est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale (dont CMU)
- 2 Souhaiterait être couvert, mais n'en a pas les moyens
- 3 Ne souhaite pas être couvert, n'en n'a pas besoin
- 4 Est en cours d'adhésion
- 5 N'y pense pas, n'a pas le temps de faire les démarches
- 6 Autre
- 7 Ne sait pas

Passer à la partie 5 p. 23.

### Questions sur le contrat de mutuelle

Les questions suivantes concernent le contrat de mutuelle que vous utilisez habituellement.

Enquêteur : Poser si le bénéficiaire est le souscripteur d'un contrat de couverture complémentaire

### 4.24. [En dehors de la CMU], pensez-vous résilier votre mutuelle complémentaire dans les douze prochains mois sans en reprendre une nouvelle ?

- 1 Oui

#### ↳ 4.24.1. Pourquoi ?

Enquêteur : Ne pas citer – une seule réponse possible

- 1 Je suis pris (ou vais être pris) en charge à 100 % par l'Assurance maladie
- 2 Parce que c'est trop cher, je ne peux plus me la payer
- 3 Parce qu'elle ne me rembourse pas assez bien
- 4 Parce que ce n'est pas rentable : pas de problème de santé ou préfère payer en cas de besoin de soins
- 5 En raison d'un changement de situation professionnelle ou familiale dans le foyer
- 6 Autre raison (précisez)
- 7 Ne sait pas

- 2 Non
- 3 Ne sait pas

### 4.25. [En dehors de la CMU] , pensez-vous changer de mutuelle dans les douze prochains mois ?

- 1 Oui

#### ↳ 4.25.1. Pourquoi ?

- 1 Pour avoir une mutuelle moins chère
- 2 Pour avoir une mutuelle qui rembourse mieux
- 3 En raison d'un changement de situation professionnelle ou familiale dans le foyer
- 4 Pour prendre la mutuelle proposée par mon employeur ou par l'employeur d'une autre personne du foyer
- 5 Parce que la mutuelle dont je bénéficie par mon employeur ou l'employeur d'une autre personne du foyer va changer

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Ne sait pas
- <sub>6</sub> pour une autre raison (précisez)
- <sub>7</sub> Ne sait pas

### 5. Épisodes de vie

Tout le monde peut, au cours de sa vie, être confronté à des moments particulièrement difficiles et on sait que ces événements peuvent avoir des effets sur la santé. Nous allons vous poser des questions concernant ce type d'événements.

#### 5.1. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de connaître des périodes d'inactivité professionnelle involontaires d'au moins 6 mois (maladie, chômage...)?

Enquêteur : Citer - La grossesse n'est pas prise en compte. Elle est considérée comme une rupture volontaire, programmée, même si bien sûr ce n'est pas toujours le cas.

- <sub>1</sub> Oui, une fois
- ↳ 5.1.1. Cette période d'inactivité était-elle due à un problème de santé ?
- Oui / Non / Ne se rappelle plus
- <sub>2</sub> Oui, plusieurs fois
- ↳ 5.1.2. L'une de ces périodes d'inactivité était-elle due à un problème de santé ?
- Oui / Non / Ne se rappelle plus
- <sub>3</sub> Non jamais

#### 5.2. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de rencontrer des difficultés pour payer votre loyer, vos charges (y compris eau, électricité, téléphone), votre participation financière ou le remboursement de vos emprunts pour le logement?

Enquêteur : Citer

- <sub>1</sub> Oui de grosses difficultés auxquelles vous ne pouviez pas faire face
- <sub>2</sub> Oui mais vous pouviez faire face
- <sub>3</sub> Non
- <sub>4</sub> Sans objet, n'a jamais payé de loyer, de charges et n'a jamais eu de prêt à rembourser

#### 5.3. Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie, y compris durant l'enfance, de devoir être hébergé chez des proches, par une association, dans des hôtels, dans un foyer d'hébergement, voire dans un abri improvisé, à cause de problèmes d'argent?

Enquêteur : Citer

- <sub>1</sub> Oui, une fois
- <sub>2</sub> Oui, plusieurs fois
- Si oui
- ↳ 5.3.1. Etait-ce... :
- <sub>1</sub> ... durant votre enfance
- <sub>2</sub> ... depuis que vous êtes adulte
- <sub>3</sub> [Les deux]
- <sub>3</sub> Non jamais

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

**5.4.** Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie, y compris durant l'enfance, de souffrir durablement d'isolement à la suite d'événements subis par vous ou vos proches (changement de pays ou de région, placement, conflit grave, incarcération...)?

<sub>1</sub> Oui

↳ **5.4.1.** Était-ce... :

<sub>1</sub> ... durant votre enfance

<sub>2</sub> ... depuis que vous êtes adulte

<sub>3</sub> les deux

<sub>2</sub> Non

**5.5.** Éprouvez-vous des difficultés...

Enquêteur : Citer - Plusieurs réponses possibles

<sub>1</sub> ... de lecture du français

<sub>2</sub> ... d'écriture du français

<sub>3</sub> Aucune difficulté

## 6. Logement

Ce module était posé en début de questionnaire en vague 1

**6.1.** [Votre foyer/Le foyer de [Prénom]] occupe-t-il ce logement comme...

Enquêteur : Citer si nécessaire, jusqu'à ce que la personne vous arrête. Si la personne rencontre des difficultés à répondre, expliquez : « le fait d'être locataire ou de rembourser un crédit immobilier a un impact important sur la situation financière des foyers. Cela peut jouer sur la capacité à se payer une bonne mutuelle ou même sur la santé pour les foyers qui ont des difficultés financières. Ces informations sont très importantes pour l'étude des inégalités de santé. »

<sub>1</sub> Propriétaire non accédant, c'est-à-dire que vous avez fini de rembourser votre crédit

<sub>2</sub> Accédant à la propriété, c'est-à-dire que vous avez un crédit logement en cours de remboursement

<sub>3</sub> Locataire dans le secteur social (HLM ou autre) ou dans un logement soumis à la loi de 1948

<sub>4</sub> Locataire dans le secteur privé

<sub>5</sub> Logé gratuitement

<sub>6</sub> Autre, précisez.

**6.2.** De combien de pièces se compose votre logement (en dehors de la cuisine, de la salle de bain et des WC) ?

Enquêteur : Si la personne rencontre des difficultés à répondre, expliquez : « Les questions sur la qualité du logement sont en lien direct avec la santé. Les problèmes de taille de logement, de chaleur, de froid, d'humidité, de bruit sont à l'origine de problèmes de santé que l'Institut de veille sanitaire souhaite étudier à travers des questions qu'il a proposées à l'Irdes ».

**6.3.** Quelle est la surface de ce logement ?

Enquêteur : Tenez compte de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, salle de bains, WC, etc. Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers, parkings et des pièces à usage exclusivement professionnel.)

Deuxième consigne : identique à celle de la question 6.2.

**6.4.** Habitez-vous dans...

Enquêteur : Citez. + Consigne identique à celle de la question 6.2.

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Questionnaire principal 2010 - Premier contact

www.irdes.fr/Esp

- 1 une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
- 2 une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
- 3 un appartement dans un immeuble
- 4 une habitation précaire (roulotte, caravane...)
- 5 dans un autre type de logement (précisez)

### 6.5. De combien d'étages se compose votre immeuble ?

Enquêteur : Consigne identique à celle de la question 6.2.

### 6.6. Les murs ou plafonds sont-ils dégradés par l'humidité ou des moisissures ?

Enquêteur : Citez + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Non, à aucun endroit
- 2 Oui, dans quelques endroits
- 3 Oui, dans beaucoup d'endroits

### 6.7. Au cours de l'hiver dernier, votre foyer a-t-il souffert du froid, à l'intérieur de votre logement pendant au moins 24 heures ?

Enquêteur : Si le foyer n'a pas encore passé un hiver dans le logement (emmenagement récent), poser la question pour le logement précédent. L'hiver dernier fait référence à la période de novembre 2009 à mars 2010.

+ Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Oui

#### ↳ 6.7.1. Si votre foyer a souffert du froid, était-ce dû à... ?

Enquêteur : Citer en oui/non, plusieurs réponses possibles + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 ... à l'installation de chauffage qui est insuffisante
- 2 ... à une panne de votre installation (ou du chauffage collectif)
- 3 ... à des raisons financières : vous limitez votre chauffage en raison de son coût
- 4 ... à une mauvaise isolation de votre logement
- 5 ... à d'autres raisons (intempéries, mise en route tardive du chauffage collectif...) (précisez)

- 2 Non
- 3 Ne sait pas

### 6.8. Au cours de l'été dernier, dans votre logement, votre foyer a-t-il souffert de la chaleur à l'intérieur de votre logement, pendant au moins 24 heures ?

Enquêteur : Si le foyer n'a pas encore passé un été dans le logement (emmenagement récent), poser la question pour le logement précédent. + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Oui

#### ↳ 6.8.1. Votre foyer a souffert de la chaleur, était-ce dû ...

Enquêteur : Citer en oui/non, plusieurs réponses possibles + Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 ... à l'installation de climatisation qui est inexistante
- 2 ... à l'installation de climatisation qui est insuffisante
- 3 ... à une panne de votre installation (ou de la climatisation collective)
- 4 ... à des raisons financières : vous limitez l'usage de la climatisation en raison de son coût
- 5 ... à une mauvaise isolation de votre logement

## Enquête sur la santé et la protection sociale 2010

Annexes : Questionnaire principal 2010 - Premier contact

[www.irdes.fr/Esp](http://www.irdes.fr/Esp)

- 6 ... à une mauvaise ventilation de votre logement
- 7 ... à d'autres raisons (températures exceptionnellement élevées...). Précisez.

### 6.9. Les bruits extérieurs (rue, voisinage...) provoquent-ils une gêne pour les occupants de votre logement ?

Enquêteur : Consigne identique à celle de la question 6.2.

- 1 Non
- 2 Un peu
- 3 Beaucoup
- 4 De façon insupportable
- 5 Ne sait pas